

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 30 mai 2023

Délibération ou arrêté n° 23

Date de convocation :
22/05/2023

Date d'affichage :
14/06/2023

Nombre de membres :

- en exercice : 19
- présents : 13

Objet :

Demande de subvention à la Banque des Territoires au titre des études sur la signalétique pluri communale de Chaulnes et de Rosières – en - Santerre

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
13/06/2023

Et publication et notification du 14/06/2023

L'an deux mille vingt trois, le trente mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Chaulnes, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des votes de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry Linéatte, Maire.

Etaient présents : M. Thierry Linéatte, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Claude Merlin, M. Philippe Cheval, M. Régis Lecot, M. Arnaud Noblécourt, M. Dominique Capelle, Mme Virginie Masson, M. Aïres Ferreira, Mme Géraldine Lefèvre, M. Thomas Poulet, Mme Emilie Aberbour.

Etaient excusés : Mme Nadège Latapie-Copé avec pouvoir à M. Benoit Gance, Mme Maryse Hochart avec pouvoir à M. Thierry Linéatte, M. Xavier Dubernard avec pouvoir à M. Claude Merlin, Mme Laure Lambert avec pouvoir à M. Arnaud Noblécourt, Mme Claire Lecot-Robit avec pouvoir à M. Thomas Poulet

Etait absente : Mme Angéline Darras

Mme Anne Lebrun - Merlin a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que des AMO (Quartier Libre et Studio Klazo) ont été missionnées pour l'élaboration d'un Schéma directeur pluri-communal de signalisation dans le cadre de la revitalisation des centres-bourgs de Chaulnes et Rosières-en-Santerre. Il est précisé que ces études ont été lancées en groupement de commande avec la commune de Rosières-en-Santerre, Chaulnes étant le coordonateur de ce groupement.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de solliciter une subvention à la Banque des Territoires pour ces AMO et étude. La moitié (50%) de cette subvention sera ensuite reversée à la Commune de Rosières en Santerre (groupement de commande).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

- De solliciter une subvention auprès de la Banque des Territoires (crédits « Petites Villes de Demain ») dans le cadre de l'élaboration d'un schéma directeur pluri-communal de signalisation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération ;
- D'adopter le plan de financement suivant :

DEPENSES EN € TTC		RESSOURCES		
Réalisation d'un schéma de signalisation pluri-communal : 94 800 € dont :		Banque des Territoires (crédit PVD)		
- Réalisation du schéma directeur : 44 880 €				
- AMO phase étude : 11 760 €				
- AMO phase travaux : 38 160 €				
TOTAL	94 800	Autofinancement	50	47 400
		Montant global des ressources	100	94 800

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le 15/06/2023

ID : 080-218001782-20230530-232023-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance



Mme Anne Lebrun-Merlin

Le Président



Thierry Linéatte